



Agence régionale de mise en valeur
des forêts privées de la Chaudière

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Chaudière **DE NOUVEAUX BUREAUX POUR SES 15 ANS D'EXISTENCE!**

Thetford Mines, le 19 avril 2012. Dans le cadre de ses 15 ans d'existence, l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Chaudière a profité de l'occasion pour procéder à l'inauguration de ses nouveaux bureaux ce jeudi 19 avril. L'événement s'est déroulé sous forme de cocktail dînatoire dans ses nouveaux locaux, mis à sa disposition par la MRC des Appalaches.

Lors de cette soirée, la soixantaine d'invités a eu la chance de faire la visite des nouvelles installations avant d'entendre les allocutions du président de l'Agence, M. Raymond Cimon et du préfet de la MRC des Appalaches, M. Ghislain Hamel. Par la suite, le directeur de l'Agence, M. Robert Morisset, a dévoilé une présentation vidéo intitulée « Quinze ans à bâtir l'Agence Chaudière ». Finalement, on a procédé au dévoilement d'une toile de l'artiste-peintre Serge Nadeau au titre évocateur «Ma forêt, une richesse à cultiver». Le tout s'est terminé par un service de bouchées de fantaisie et vins.

Pour l'Agence, le fait d'occuper maintenant une superficie d'un peu plus de 1 000 pieds carrés représente deux fois et demie l'espace qu'elle avait auparavant. Actuellement, six personnes y travaillent et, en période estivale, ce chiffre double.

Au cours de ses 15 ans d'existence, l'Agence a investi dans le milieu forestier de la région près de 60 millions de dollars, dont 10 millions provenant des producteurs forestiers eux-mêmes, ce qui a permis de créer au-delà de 257 000 jours-personne de travail. Ces subventions ont été mises à la disposition des 11 500 propriétaires de boisés que compte la région de la Chaudière pour, notamment, la plantation de plus de 34 millions d'arbres, la réalisation de travaux non commerciaux, comme l'éclaircie précommerciale, sur 7 000 hectares ou encore le traitement de 11 000 hectares en éclaircie commerciale. Pendant toutes ces années, l'Agence a subventionné la confection de 10 300 plans d'aménagement forestiers, permettant ainsi aux propriétaires de bénéficier d'une meilleure connaissance de leurs forêts, leur permettant aussi d'avoir accès aux programmes de subventions que gère l'Agence.

À propos de l'Agence

L'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Chaudière est organisme à but non lucratif issu du Sommet sur la forêt privée en mars 1995. Elle s'est vue attribuer le mandat d'orienter et de développer la mise en valeur des forêts privées de son territoire, et ce, dans une perspective d'aménagement durable.

Pour ce faire, l'Agence intervient dans un premier temps avec la mise en place d'un plan de protection et de mise en valeur (PPMV). Deuxièmement, elle administre plusieurs programmes d'aide pour

supporter financièrement des interventions en relation avec le milieu forestier. Son conseil d'administration est constitué de quatre groupes de partenaires, soit les producteurs forestiers, les industriels forestiers, le monde municipal et enfin le MRNF. Le territoire couvert par l'Agence totalise une superficie de 7 400 km² et comprend les forêts privées des MRC Les Appalaches, Beauce-Sartigan, Lotbinière, La Nouvelle-Beauce et Robert-Cliche.

- 30 -

Source : Robert Morisset
418 335-1112